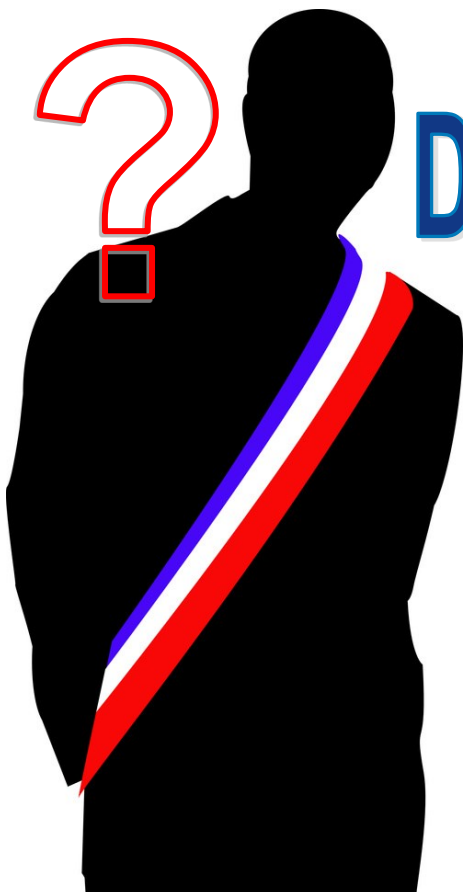




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DU NORD

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE INTÉGRALE



Dimanche 19 Mars 2017

ARTICLE - ZOOM SUR ... Pages 6 & 7



COLLECTES

DÉCHETS MÉNAGERS



Ramassage fait par ESTERRA le :

JEUDI A PARTIR de 6h00

Renseignements ESTERRA :

0 811 44 50 99

Service gratuit + prix appel

www.terra.fr

DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUE (DDS)

Une camionnette est stationnée aux Services Techniques, 72, rue de Faches, le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 15h30 à 16h30.

PROCHAINES DATES 2017 :

8 MARS, 12 AVRIL, 10 MAI, 14 JUIN

DÉCHETS VERTS



Benne spécifique pour les déchets verts (tontes, tailles de haies, ...) le 3^{ème} samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00 de mars à octobre.

PROCHAINES DATES 2017 :

18 MARS, 22 AVRIL, 20 MAI, 17 JUIN

Renseignements :

03 20 16 84 84

www.mairiedevendeville.fr

DÉJECTIONS CANINES

DES SACHETS POUR RAMASSER
LES DÉJECTIONS CANINES
SONT A VOTRE DISPOSITION
EN MAIRIE



ÉCLAIRAGE PUBLIC

UNE PANNE ?

VEUILLEZ CONTACTER
LA MAIRIE ☎ 03 20 16 84 84

Numéro d'Urgence 📞 06 27 32 76 10
(uniquement le soir & le week-end)

Autorisation de Sortie de Territoire

Rétablissement depuis le 15 janvier 2017



AUTORISATION DE
SORTIE DU TERRITOIRE
POUR LES MINEURS

Un mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devra présenter les documents suivants :

(le passeport seul ne vaut plus autorisation de quitter le territoire français)

- * Une pièce d'identité valide (CNI ou passeport) ;
- * Une autorisation de sortie de territoire renseignée sur un imprimé CERFA 15646*01 et signée par un titulaire de l'autorité parentale (Le formulaire est disponible en ligne et accessible librement sur le site internet <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A11090>) ;
- * La copie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie.

AUCUNE DÉMARCHÉ EN MAIRIE OU EN PRÉFECTURE N'EST NÉCESSAIRE

L'autorisation de sortie du territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité.



« AU BON NOUGAT »

Fabricant de nougat depuis 1975

Fabrication de nougat avec ou sans amandes.

Différents parfums : vanille, framboise, café, pistache, violette, enrobé de chocolat.

Vente aux professionnels et aux particuliers

Denis & Béatrice MENEZ

24 avenue des Capucines

59175 VENDEVILLE

Tèl : 03.20.58.05.54 / 06.25.88.31.14



Présent au Marché de Noël 2016

« LA CABANE A PIZZA »

Pizza à emporter tous les vendredis

Depuis janvier 2017, « La Cabane à pizza » vous propose plus d'une dizaine de pizzas à emporter, tous les vendredis de 18h00 à 21h30, rue de Seclin (devant les établissements Mercedes)



Nicolas ALONSO

Pour commander : 06.95.16.65.32

Le Mot Du Maire



Chères Vendevilloises,

Chers Vendevillois,

Pour celles et ceux qui n'ont pu assister à la cérémonie des vœux, voici quelques extraits de mon discours :

[...] Je vous présente à toutes et à tous mes vœux les plus chaleureux, les plus sincères et les plus amicaux de bonheur, de joie, de santé et de prospérité pour l'année 2017. [...] Cette cérémonie me donne l'occasion d'honorer le tissu associatif de notre commune. Je veux avec mes collègues du Conseil Municipal saluer le travail important réalisé par les bénévoles qui animent et développent la vie locale, qu'elle soit sociale, culturelle ou sportive. Je les remercie bien sincèrement pour leur investissement au service des Vendevillois et félicite chaleureusement nos bénévoles mis à l'honneur aujourd'hui, Jeannine, Michel, Fabrice et Florence.

Notre devoir est d'accompagner leur dynamisme, de leur apporter une aide financière ou un soutien technique. Je n'oublie pas de saluer et d'associer dans ces vœux l'ensemble du personnel communal. Je sais que vous aurez toujours à cœur d'accomplir avec efficacité votre travail dans l'intérêt et au service de tous nos concitoyens car nous sommes le premier service public auquel ils s'adressent. [...]

Notre seul objectif est de servir l'intérêt général et de maintenir un dialogue permanent entre les habitants et leurs élus afin que vous puissiez prendre toute votre place dans l'action collective et la coproduction des décisions publiques.

Le Conseil Municipal a décidé la création d'une commission extra-municipale « Urbanisme » composée d'élus et ouverte aux vendevilloises et vendevillois volontaires n'appartenant pas au Conseil Municipal et tirés au sort. C'est en développant ces moments d'échange et de participation avec les habitants que nous garantirons un mieux-vivre ensemble à Vendeville.

Et mieux vivre ensemble se construit avec toutes les forces vives de notre Commune.

En débutant cette nouvelle année, il est d'usage de dresser le bilan des réalisations et d'exposer les projets en cours. [...]

Je me limiterai à rappeler les réalisations les plus marquantes :

Les espaces verts et le fleurissement, notamment dans la rue Jean Monnet, ont fait l'objet de toutes les attentions des agents du Service Technique et ont contribué à l'embellissement de notre Commune. Un effort particulier a également été consacré à la propreté de la Commune. Qu'ils en soient remerciés.

L'entretien des bâtiments communaux : Chaque année, des travaux sont programmés.



SOMMAIRE

Vie Pratique	2
Le Mot du Maire	3
Retour en Image	4
Retour en Image	5
Zoom sur ...	6
Zoom sur ...	7
Vie Pratique	8
Sport & Culture	9
Loisirs & Détente	10
Loisirs & Détente	11
Agenda	12



Tout Vendeville sur votre mobile
ou
www.mairiedevendeville.fr

VENDEVILLE NEWS

Journal d'informations
municipales de la ville
de Vendeville

Directeur de la publication :

Philippe HOLVOOTE
Maire

Responsable de publication :

Valérie BEAU
Adjointe à la Communication

Conception :

Delphine BRAMS
Service communication

Photos :

La Municipalité
Philippe BEAU
Vincent LOISEL

Impression :

Mairie de Vendeville

Diffusion :

Gratuite
Journal tiré à 850 exemplaires

Distribution :

Mairie de Vendeville

Contacts :

communication@mairiedevendeville.fr
Tél. 03 20 16 84 84

(Ne pas jeter sur la voie publique)



INF-MAIL

Vous craignez de passer à côté d'une activité ou d'une réunion publique à Vendeville qui vous intéresse ?

Pour pallier ce problème, la Municipalité vous propose une communication ciblée par courriel qui vous permettra de recevoir une brève information pratique hebdomadaire.

Pour ceux qui souhaiteraient avoir cette info, il suffit d'envoyer votre demande par courriel à l'adresse suivante : communication@mairiedevendeville.fr

4 Retour en Image...

Durant l'année 2016, il a été procédé au remplacement de la majeure partie des huisseries en bois de l'école maternelle par des portes et fenêtres en PVC, offrant ainsi une meilleure protection phonique et thermique. Les toitures et pignons de nos écoles élémentaire et maternelle ont été traités pour remédier aux problèmes d'étanchéité identifiés. La Chiconnière a eu sa part de travaux : remplacement de la chaudière et réfection de la piste de danse.

L'éclairage public :

La Rue de Seclin : Par souci d'économie, le réseau a été équipé d'ampoules basse consommation et d'un dispositif qui permet de diminuer l'intensité de l'éclairage au cours de la nuit, d'une part, et de programmer les tranches horaires de fonctionnement, d'autre part.

Le Chemin de Templemars : Attendu depuis de nombreuses années, l'aménagement a enfin été réalisé avec la mise en place d'un éclairage très apprécié par les personnes qui l'empruntent à la tombée du jour.

L'église Sainte-Rita : Cet édifice représente un symbole fort aux yeux de la population et des milliers de pèlerins (120 000 chaque année) en visite sur le territoire de notre Commune avec l'impact économique que cette activité génère.

Il fêtera cette année ses 150 ans d'existence. Cet anniversaire méritait bien cette cure de jouvence pour un prix raisonnable qui sera l'ordre de 8 000 € compte tenu du don effectué au profit de la Commune par l'association « Pèlerinage de Sainte-Rita ». Je tiens, au nom du Conseil Municipal, à la remercier bien sincèrement.

Le chemin piétonnier reliant la rue du Fort à la Bibliothèque est aujourd'hui éclairé renforçant ainsi la sécurité des usagers.

Un grand merci également aux membres de l'Association Vendefêtes pour leur dynamisme dans la préparation des nombreux spectacles et manifestations proposés aux Vendevillois en 2016 avec les succès populaires que l'on connaît [...] parmi lesquelles de nouvelles créations le marché de Noël et le Forum des Associations ont enregistré une forte fréquentation.

Les voyages organisés, les visites au Louvre Lens et du Musée Matisse ont été très prisés. Une billetterie à moindre coût a été proposée aux Vendevillois ainsi que des activités pour les



adolescents (karting, footsal, koezio, lasergame).

L'ensemble de ces festivités me fait dire qu'il fait bon vivre à Vendeville.

Toutes ces réalisations ont été possibles grâce à nos efforts de gestion, sans aucune augmentation des taux des impôts locaux et sans recours à l'emprunt depuis notre arrivée à la Mairie en 2014. Bien au contraire, en 2017, le niveau de la dette baissera.

Il s'agit là d'une véritable prouesse compte tenu du désengagement de l'État vis-à-vis des Collectivités Territoriales qui s'est traduit par une baisse des dotations qu'il leur verse.

Malgré cette défaillance de l'État, nous avons fait le choix de poursuivre nos actions et de les financer avec nos propres ressources. [...]

Quelques informations sur les projets en cours :

LE TRÈS HAUT DÉBIT ARRIVE à VENDEVILLE EN 2017 : Après d'âpres discussions et de nombreuses interventions, la fibre optique sera opérationnelle sur le territoire de notre Commune. Je vous lis un extrait du courrier envoyé dernièrement par M. DEMOILLIEZ, responsable des relations avec les collectivités locales chez Orange :

« Au vu des contraintes réglementaires, administratives et techniques liées au déploiement d'un tout nouveau réseau irrigant la ville, voici le planning prévisionnel de déploiement sur Vendeville :



CINÉ SOUPE

Les Rencontres Audiovisuelles

Vendredi 27 janvier 2017

Le temps d'une soirée, La Chiconnière s'est transformée en salle de cinéma.

A l'issue des courts-métrages et du débat, un bol de soupe aux doux légumes de saison a ravi les papilles des participants.

Dans l'après midi :

Très à l'écoute, les élèves de CP et CE1 ont bien participé à l'échange qui a suivi la projection.



Sur les trimestres 1 et 2, installation des armoires de rue, tirage et raccordement des câbles en fibre optique.

En mai 2017, programmation des logements. Fin 2017, raccordement des premiers logements sur la ville par les FAI (fournisseurs d'accès internet) présents et offrant les services TRÈS HAUT DÉBIT. Au grè des autorisations obtenues (copropriétés, bailleurs sociaux et propriétaires) l'éligibilité concernera toute la ville à terme.

Ce courrier confirme les annonces faites durant les derniers conseils municipaux : Orange respecte ses engagements en termes de délai.

Je tiens à renouveler mes plus vifs remerciements à Monsieur Damien CASTELAIN, Président de la MEL pour son soutien et son action auprès des opérateurs.

LA VIDÉOPROTECTION : Le constat a été fait depuis quelques années sur un certain agacement de la population lié à des faits de délinquance.

Je ne veux pas parler de sentiment d'insécurité mais bien d'une exaspération liée à des vols, des dégradations.

Attaché à la quiétude des Vendevillois, je ne pouvais accepter que ces actes de malveillance et que la dégradation des bâtiments communaux continuent.

Après la signature en 2015 d'un contrat Citoyens Vigilants, la mise en place d'un système de vidéo protection s'est avérée indispensable dans le cadre de la politique de sécurité souhaitée par le Conseil Municipal tout en conciliant le respect des libertés publiques et individuelles.

Le Conseil Municipal a voté les crédits nécessaires pour la réalisation d'une première tranche jugée prioritaire qui concerne le parking de l'église Sainte-Rita.

ÉLECTROMOBILITÉ : Deux postes de recharge pour voitures électriques seront mis en service courant du premier semestre 2017 sur le parking de Sainte Rita.

Par ailleurs, la construction d'un demi-échangeur sur la Commune de Templemars réduira de manière significative le trafic routier notamment des poids lourds rue de Seclin. Après sa réalisation, l'État et la Mel ont prévu la réhabilitation de cette artère routière qui comprendra l'enfouissement des réseaux aériens, un aménagement urbain et paysager des abords de la chaussée qui permettra l'implantation de nouveaux commerces de proximité. Autour de la Mairie, est prévu un espace piétonnier qui favorisera la relation nord-sud des secteurs d'habitation avec la réalisation d'un mail paysager desservant les équipements publics.

L'étude globale se poursuit. Le Cabinet ainsi mandaté finalisera au cours de ce semestre les principes d'aménagement sous la forme de différents scénarios qui constitueront l'argumentaire d'aide à la décision.

D'ores et déjà, il apparaît que pourront être proposés dans le cadre de la requalification du centre-bourg :

- la démolition de bâtiments vétustes et leur remplacement par de nouveaux locaux pour la garderie et les activités périscolaires
- la construction d'une bibliothèque médiathèque.
- la construction d'une salle de sports sur des terrains en cours d'identification.
- la réhabilitation des locaux de la Mairie offrant ainsi plus de visibilité à l'équipement avec l'aménagement d'une esplanade piétonne
- la construction de locaux pour accueillir une crèche.

2017 sera pour Vendeville et pour l'équipe municipale une grande année de mobilisation.

Permettez-moi pour conclure d'exprimer à nouveau, à chacun d'entre vous, des vœux de bonheur, de réussite dans vos vies personnelles, familiales et professionnelles.

Et bien sûr dans votre engagement au service de votre Commune !

DÉPART CLASSE DE NEIGE Lou Riouclar - Vallée de l'Ubaye Élèves de CE2, CM1 & CM2

Vendredi 20 janvier 2017



DÉPART EN RETRAITE DE BERNARD FOUACHE

Agent des Espaces verts

Mardi 31 janvier 2017



Embauché par la commune en l'an 2000, Bernard FOUACHE part en retraite après 17 ans de travail, de bons et loyaux services au sein de la commune et 45 ans d'activités professionnelles.

Les Vendevillois le connaissent bien comme le conducteur du Goupil !



La Municipalité lui souhaite une bonne retraite bien méritée !



Zoom Sur Les élections Municipales

Élection Municipale Partielle Intégrale

Extrait de l'arrêté préfectoral du 9 janvier 2017, affiché dans son intégralité à l'emplacement administratif de la commune

Le collège électoral de Vendeville est convoqué le 19 mars 2017 en vue de procéder à l'élection municipale partielle intégrale et à l'élection des conseillers communautaires représentant la commune au sein de la MEL.

Si un second tour de scrutin est nécessaire, il y sera procédé le 26 mars 2017. [...] Le scrutin sera ouvert à huit heures et clos à dix-huit heures. Le dépouillement suivra immédiatement la clôture du scrutin. [...]

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Dimanche 19 mars 2017, le bureau de vote salle Paul buisine sera ouvert de 8h00 à 18h00

SECOND TOUR DE SCRUTIN

Dimanche 26 mars 2017, le bureau de vote salle Paul buisine sera ouvert de 8h00 à 18h00

RAPPEL : depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'alors réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique, désormais, à partir de 1 000 habitants. **Au 1^{er} janvier 2017, Vendeville compte 1 692 Habitants.**



Élections municipales et élections communautaires ?

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin proportionnel de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260s. du Code électoral). Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation.

La **Parité est obligatoire**. Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire femme/homme ou inversement.

La désignation des conseillers communautaires se fait dans le cadre des élections municipales, les premiers des listes élues ayant vocation à siéger au sein de la MEL. L'électeur votera donc pour 2 élections, mais avec le même bulletin sur lequel seront « fléchés » les délégués communautaires parmi la liste des conseillers municipaux.



Déroulement des élections

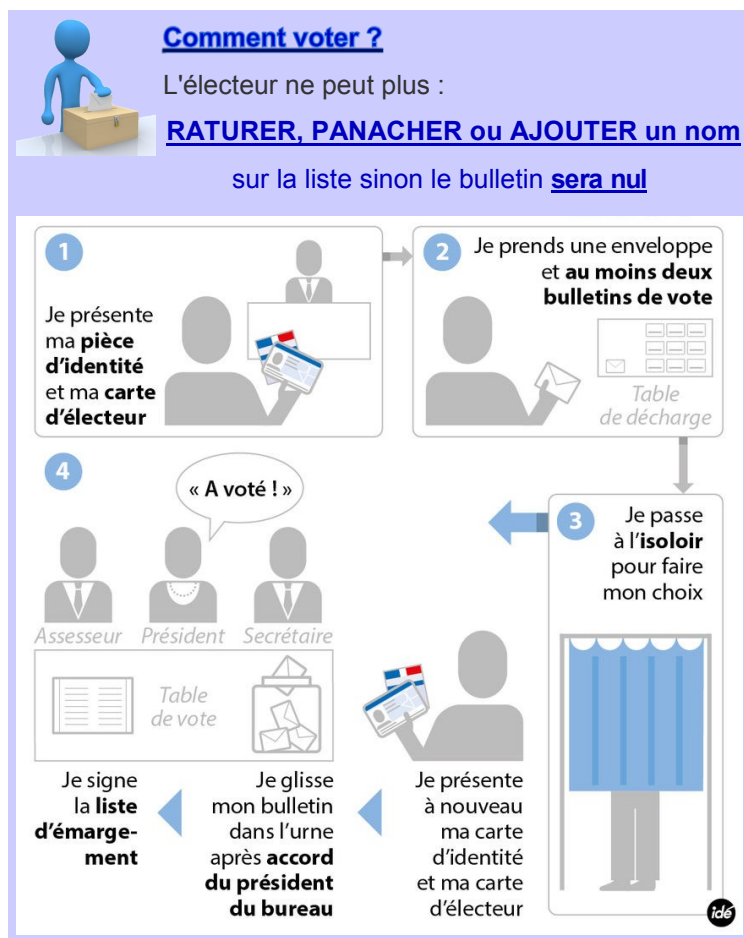
Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Ensuite, pour répartir le ou les sièges à pourvoir restants, on calcule la moyenne de chaque liste. La liste qui a la plus forte moyenne emporte le siège.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir.

Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.



& Les Prochaines Élections

Les élections en France

Calendrier des prochaines élections*

ÉLECTIONS	ANNÉE	DATES	DURÉE DU MANDAT	DERNIÈRES ÉLECTIONS
MUNICIPALE PARTIELLE INTÉGRALE	2017	19 et 26 mars 2017	3 ans	23 et 30 mars 2014
PRÉSIDENTIELLES	2017	23 avril et 7 mai 2017	5 ans	22 avril et 6 mai 2012
LEGISLATIVES	2017	11 et 18 juin 2017	5 ans	10 et 17 juin 2012
EUROPÉENNES	2019	-	5 ans	25 mai 2014
MUNICIPALES	2020	-	6 ans	23 et 30 mars 2014
DÉPARTEMENTALES	2021	-	6 ans	22 et 29 mars 2015
RÉGIONALES	2021	-	6 ans	6 et 13 décembre 2015

* la moitié du Sénat sera renouvelée le 24 septembre 2017

La pièce d'identité est obligatoire

L'électeur - l'électrice devra présenter
OBLIGATOIREMENT
un titre d'identité avant de prendre l'enveloppe
(article R.60 du code électoral)

Liste des pièces d'identité acceptées faisant partie des titres permettant de justifier de son identité pour pouvoir voter :



1° Carte nationale d'identité ;

2° Passeport ;

3° Permis de conduire (en cours de validité) ;

4° Carte vitale avec photo (en cours de validité) ;

5° Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF (en cours de validité) ;

6° Permis de chasser avec photo, délivré par le représentant de l'État (en cours de validité) ;

7° Livret de circulation (en cours de validité) ;

8° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore (en cours de validité) ;

9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité) ;

10° Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo (en cours de validité) ;

11° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie (en cours de validité) ;

12° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale (en cours de validité).



Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

(Textes de référence : code électoral - article R42 à R71 et arrêté du 12 décembre 2013)

Le vote par procuration

Vous pensez être absent pour les prochaines élections, la procuration est LA SOLUTION !

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune que lui. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

Ne tardez pas à en faire la demande, la procédure est simple

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire).

Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions : être inscrit sur les listes électorales de la même commune et doit détenir, le jour du scrutin, une seule procuration établie en France. (Il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie en l'étranger)

Comment faire la démarche ?

Après avoir trouvé une personne de confiance, le mandant se présente **en personne** auprès des autorités compétentes.

- * Il présente un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter
- * Il remplit un formulaire où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire : nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance.

Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. Il peut s'agir par exemple d'une absence liée à des vacances ou des obligations professionnelles. Il n'y a pas lieu de fournir de justificatif sur la nature de l'absence.

Le mandant peut préparer sa démarche avant de se rendre au guichet : dans ce cas, il remplit en ligne et imprime sur 2 feuilles, le formulaire cerfa n°14952*01 **qu'il présente ensuite au guichet**. Il est également possible d'utiliser le formulaire cartonné disponible sur place.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration. Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la mairie ne l'a pas reçue à temps.

Durée de validité et résiliation d'une procuration ?

La procuration est établie pour une seule élection. Toutefois, le mandant peut aussi l'établir pour une durée limitée ne pouvant excéder une année.

Le mandant peut résilier sa procuration (pour changer de mandataire ou pour voter directement) selon les mêmes formalités que pour son établissement.

Comment utiliser la procuration ?

Le jour j, soit vous vous rendez dans votre bureau de vote habituel, soit c'est votre mandataire que vous aurez prévenu préalablement qui se présente à votre place, muni de sa pièce d'identité et de sa carte d'électeur.

Retrouver toutes ces informations ainsi que le formulaire sur le site « service-public.fr »

Où faire la démarche ?

COMMISSARIAT DE WATTIGNIES

1, rue du Docteur Laennec
59139 WATTIGNIES
Tel : 03.20.62.99.88

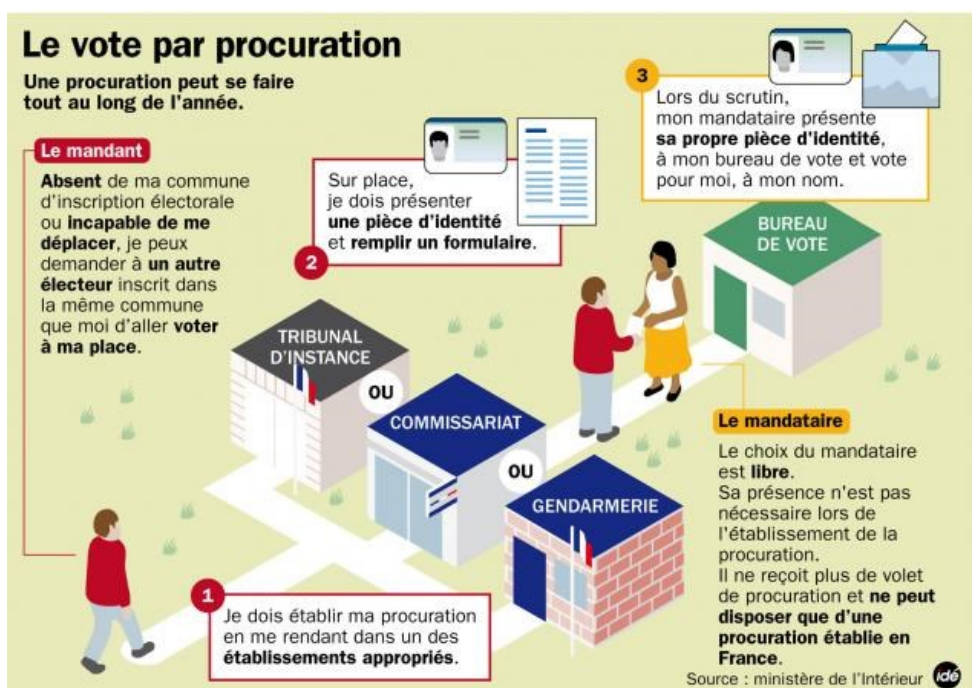
COMMISSARIAT DE FACHES-THUMESNIL

15 place Victor Hugo
59155 FACHES-THUMESNIL
Tel : 03.28.55.04.55

TRIBUNAL D'INSTANCE DE LILLE

Immeuble « Halle aux sucres »
33 avenue du Peuple Belge
59000 LILLE
Tel : 03.61.05.40.00

Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêche le déplacement, le mandant peut demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.



V.R.P Vendeville Randonnées Pédestres



Sabine COLOMBANI - ☎ 06 89 35 23 53 - @ babinette59@wanadoo.fr - <http://vendeville.randonnee.free.fr>

PROCHAINES RANDONNÉES 2017 :

DATE DES RANDONNÉES	PARCOURS	LIEU DE RENDEZ-VOUS ET INDICATIONS DIVERSES
LUNDI 27 FEVRIER	COUTICHES	Parking église
JEUDI 2 MARS	PLAINE DU PÉVÈLE	9,5 km Salle des Fêtes de Mérignies
LUNDI 6 MARS	ALLENES LES MARAIS	Parking église
JEUDI 9 MARS	CIRCUIT DES PAVÉS	9,5 km Parking d'Attiches - Mairie
LUNDI 13 MARS	EMMERIN (champs captants)	Parking église
JEUDI 16 MARS	CIRCUIT DE PHALEMPIN	8,5 km Parking des étangs
LUNDI 20 MARS	GRUSON	Parking église
JEUDI 23 MARS	SORTIE A LA JOURNÉE	
LUNDI 27 MARS	MONS EN PÉVÈLE	Parking derrière l'église St Jean-Baptiste
JEUDI 30 MARS	BOUCLE DES BONNIERS	10 km Base de loisirs de Willems

A.O.C - Association Œnologie et Culture



Pierre HERBET - ☎ 06 85 87 92 11

Mail : herbet.pierre@gmail.com

Association Œnologie et Culture

Pour les gastronomes et les œnophiles ! Venez rejoindre les membres de A.O.C., à la découverte du patrimoine viti-vinicole et culinaire français et étranger.

PROCHAINES SÉANCES 2017 :

vendredi 3 mars, 31 mars, 28 avril, 26 mai et 23 juin

de 19h30 à 23h00,

salle des associations, 81, rue de Seclin



Lille Sud Insertion ET LEURS ATELIERS VELOS

L'ATELIER VÉLO (structure d'insertion socio-professionnelle) et son équipe de professionnels vous proposent une large palette de services autour du vélo et vous faire redécouvrir l'univers du vélo et le plaisir de pédaler.

Vous êtes un particulier, salarié d'une collectivité ou d'une entreprise ? Vous souhaitez redécouvrir le plaisir d'utiliser le vélo ? Vous souhaitez que votre entreprise s'engage dans le développement durable ?

L'association vous propose de la location courte ou longue durée, du marquage contre le vol, de la vente, de la réparation sur devis, ...

Retrouver toutes les informations sur : www.lsi-asso.fr

l'atelier
VELO PAR LILLE
2 boutiques

L'Atelier Vélo
Lille Centre
Avenue Willy Brandt
59 000 Lille

03 20 78 80 63

Ouvert du mardi au samedi
de 9h30 - 13h00
et 14h00 - 18h00

lateliervelolillecentre@lsi-asso.fr

L'Atelier Vélo
Lille Sud

1 rue Giraudoux
59 000 Lille

03 20 95 99 61

Ouvert du Lundi au Jeudi
de 8h00 à 13h00
et le vendredi de 8h00 à 12h00

lateliervelolillesud@lsi-asso.fr

LE CLUB DE LOISIRS DE VENDEVILLE

Michel BREMENT

☎ 06.85.70.54.49

Mail : michelbrement@gmail.com

Venez vous détendre, partager un moment convivial lors des ateliers :

JEUX DE SOCIÉTÉS



tous les mardis (également pendant les vacances) de 14h00 à 18h00

TRAVAUX D'AIGUILLES



Tricot, crochet, patchwork ...

- Le lundi de 18h00 à 20h00
6 et 20 mars, 3 et 24 avril, 15, 22 et 29 mai, 12 et 26 juin 2017
- Le jeudi de 10h00 à 12h00
2, 16 et 30 mars, 13 et 20 avril, 4 et 11 mai, 8 et 22 juin 2017

UN PEU D'HISTOIRE ... par Vincent LOISEL

1859, Marc DECHIN crée une entreprise de ferblanterie

Pendant un siècle l'entreprise Dechin emploie une trentaine de Vendevillois.

En 1859, Marc Dechin, tonnelier à Faches, crée une ferblanterie à l'emplacement du 21 rue de Faches. Les récipients en fer mince, recouverts d'une fine couche d'étain remplacent avantageusement les seaux en bois lourds et peu hygiéniques. La tôle, après décapage chimique, était plongée dans un bain de métal en fusion puis essuyée à l'aide de chiffons gras pour éliminer le dépôt excédentaire.

La 2^{ème} partie du XIX siècle, du fait de la hausse des prix agricoles, est une période de forte croissance, on parle de révolution industrielle. De nouvelles machines comme la presse à emboutir permettent d'augmenter les cadences de production.

En 30 ans, Marc agrandit trois fois son atelier, il le rehausse puis s'étend par le bâtiment qui sert aujourd'hui de garage. De même le logis, au fond de la cour est construit par

extensions successives. Ce devait être au début du XIX siècle la plus belle demeure de la commune. Désiré et Édouard succèdent à Marc en 1897.

En 1915, Désiré Dechin, le seul fils de Désiré, susceptible de reprendre l'entreprise est blessé à Souain, dans la Meuse. Des éclats d'obus l'ont atteint au bras et à la cuisse. Il décède des suites de ses blessures dans un hôpital parisien en avril 18. Les deux filles, Zélia et Marguerite épousent, le même jour, le 29 novembre 1919, les fils du forgeron, Raymond et Maurice Smal.

Après-guerre, l'électrification de la commune permet la création d'un atelier de galvanisation de l'autre côté de la rue. Dès le milieu de la nuit des ouvriers mettent à température les bains d'électrolyte, une solution de sels de zinc pour que la production commence à la prise de service.



Edouard Dechin, à gauche et Désiré près de la dame en noir à droite portent la même tenue de travail que leurs ouvriers.

Les établissements Smal - Dechin produisent des récipients en fer galvanisé, des boîtes pour les biscuits Geslot - Voreux de Ronchin ainsi que des pots à peinture. Une 4^{ème} génération, Jean et Jules, dirige la société jusque la fin des années 60. La concentration de la production et l'apparition des récipients en plastique obligent l'entreprise qui avait remplacé les seaux en bois par d'autres bien plus légers en tôle, à cesser son activité.

Cette étude nous a apporté de nombreux documents et a suscité des développements qui seront présentés sur le site.

NOSTALGIE DU PASSÉ

Un généreux donateur

Un ancien Vendevillois ayant habité la commune de 1952 à 1972, nous a transmis par mail 2 cartes postales.

Son premier commentaire fut : « Il y a eu du changement depuis. »

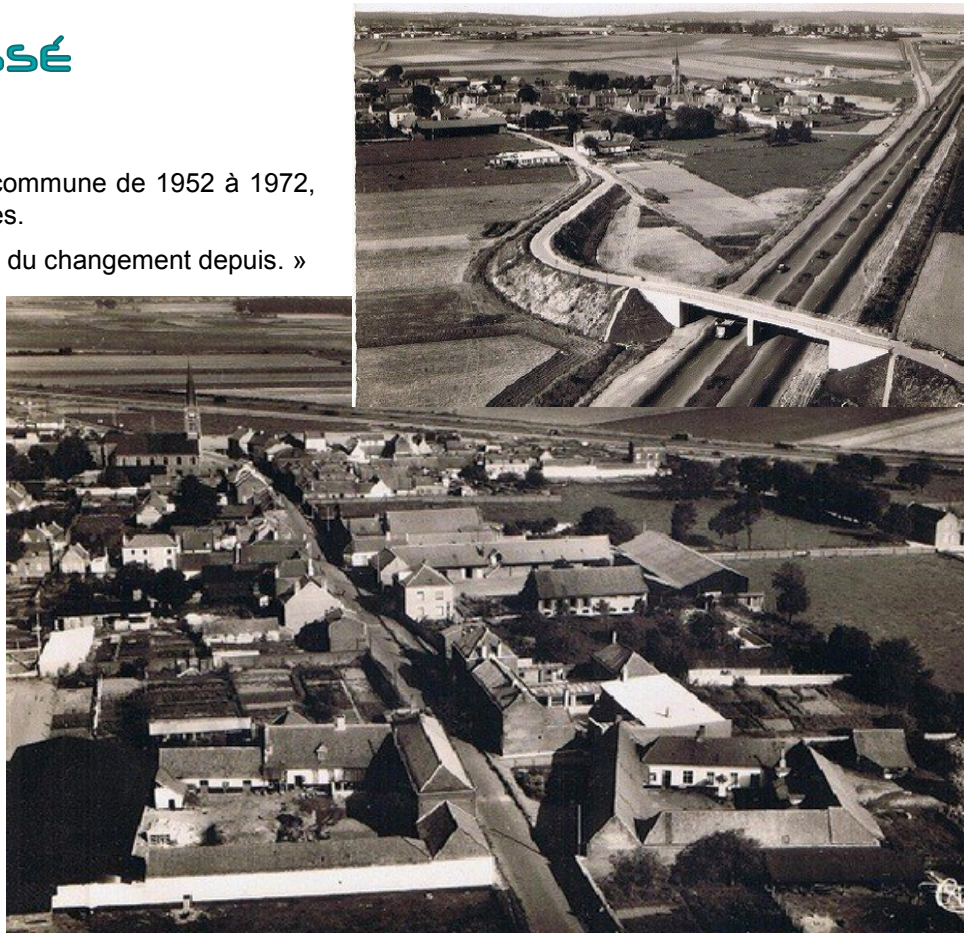
Il ne savait pas les dater mais voici ses explications :

« la 1^{ère} a été prise peu après la construction de l'A1 au vu de la végétation sur le pont et des voitures qui circulent.

Sur la seconde la ferme de Jérôme Brel au carrefour de la rue du Fort et de la rue de Seclin, face au café Brice, est encore présente elle a été détruite au début des années 60 pour y construire l'immeuble actuel »

Nous remercions vivement M. Francis POUTRAIN pour ce retour dans le « Vendeville d'autrefois »

N'hésitez pas, comme M. POUTRAIN, à nous faire part de vos archives sur la commune de Vendeville.



FRUITS & LÉGUMES de mars

Mangeons de saison !

LÉGUMES

Betterave, carotte, céleri, chou blanc, choux de bruxelles, chou frisé, chou rouge, échalote, endive, mâche, navet, oignon, panais, poireau, pomme de terre, radis noir, topinambour

FRUITS

Poire, pomme

Source : le carnet des producteurs de la MEL 2016

Trucs & Astuces !

LES POMMES DE TERRE

Les pommes de terre pourries ?

La meilleure façon de les empêcher de ressembler à un membre du casting d'Alien, c'est de mettre une pomme dans le sac.

Les pommes produisent de l'éthylène, un gaz qui permet de garder les pommes de terre plus fraîches et fermes, pendant plusieurs semaines.

LE CELERI

Dans le sachet plastique du supermarché, le céleri durera maximum 1 ou 2 semaines, un peu ennuyant, surtout si vous en utilisez qu'un peu dans les plats. Changez l'emballage et privilégiez le papier aluminium. Il laisse s'échapper le gaz qui rend le céleri moisi, contrairement au plastique qui le piège.

L'ENDIVE

L'amertume fait l'impopularité de l'endive, pourtant il existe des astuces pour l'atténuer, voire la supprimer.

On presse le citron

Pour ôter l'amertume des endives, rajouter du jus de citron dans leur eau de cuisson peut s'avérer être une excellente solution.

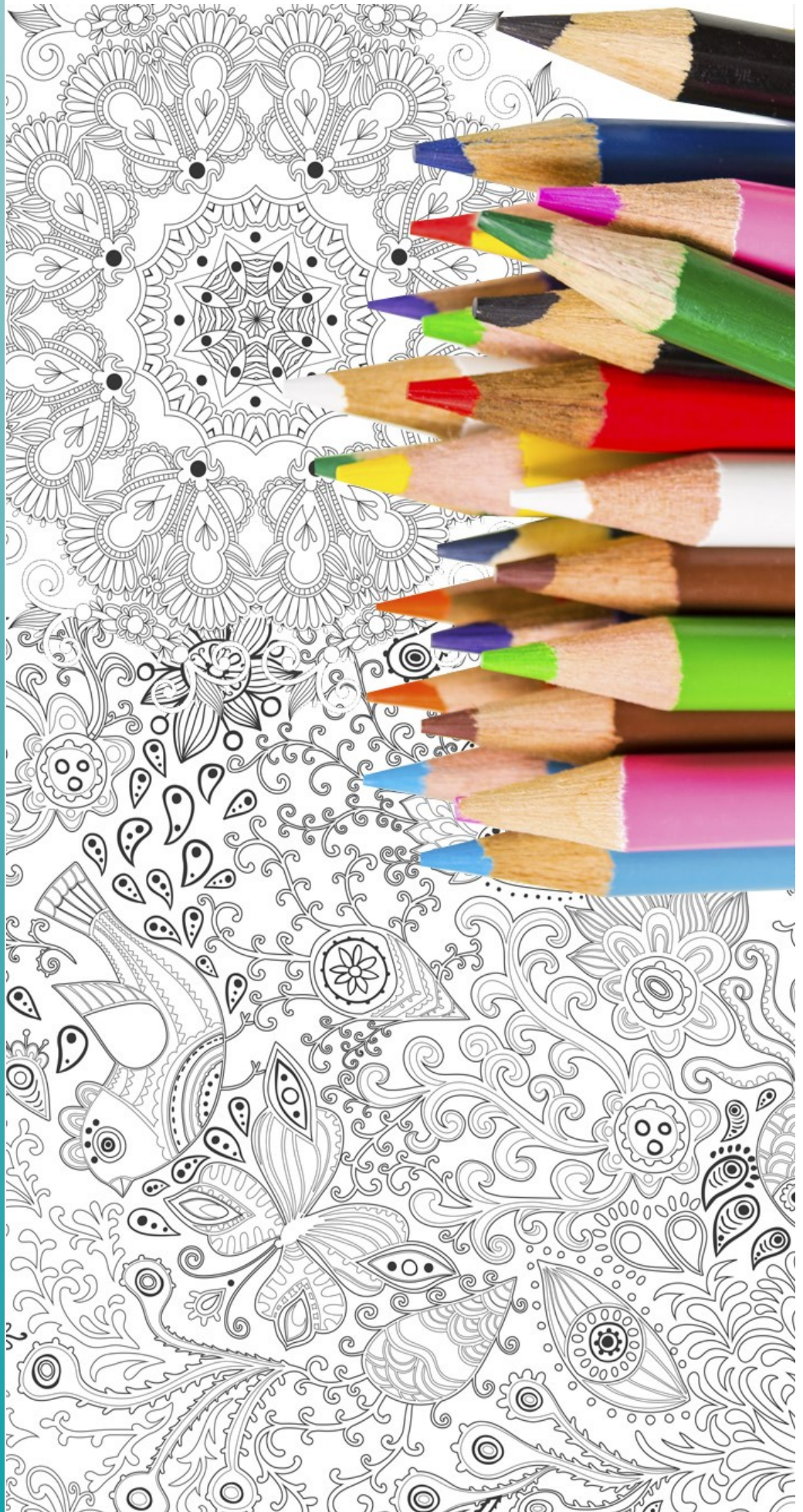
Le sucre

Couper le petit cône situé à la base de l'endive et ajouter un morceau de sucre à la cuisson et pour éviter qu'elles ne noircissent, mettre un peu de beurre dans l'eau de cuisson et recouvrir d'un papier sulfurisé.

Le lait

Pour enlever l'amertume des endives, il suffit de les cuire dans un mélange d'eau et de lait.

A vos crayons !



MARS

■ Samedi 4 Mars

SOIRÉE KARAOKÉ

Vendefêtes

La Chiconnière

■ Jeudi 9 Mars

CÉRÉMONIE - maisons illuminées

Salle Paul Buisine - sur invitation

■ Samedi 11 Mars

COMITÉ DE LECTURE « ENFANTS »

Bibliothèque Municipale - 10h00

■ Samedi 11 Mars

3^{ème} SCRAP'BRADERIE

Association Scrap en Nord

La Chiconnière de 10h00 à 18h00

■ Dimanche 19 Mars

ELECTION MUNICIPALE

PARTIELLE INTEGRALE - 1^{er} tour

Salle Paul Buisine - 8h00 à 18h00

■ Samedi 25 Mars

CONCOURS DE MASQUES & DE DÉGUISEMENTS

Conseil Municipal d'Enfants

La Chiconnière

■ Dimanche 26 Mars

ELECTION MUNICIPALE

PARTIELLE INTEGRALE - 2nd tour

Salle Paul Buisine - 8h00 à 18h00

■ Mardi 28 Mars

REPAS DE PRINTEMPS DES AÎNÉS

La Municipalité

La Chiconnière - sur invitation

■ du 30 mars au 3 avril

BOURSE AUX VETEMENTS

PRINTEMPS / ÉTÉ

Organisée par Vendefêtes

Dépôt : jeudi 30 mars - 13h/18h

Vente : vendredi 31 mars - 16h30/19h30

samedi 1^{er} avril : 9h/12h - 14h/17h

Reprise : lundi 3 avril - 17h/19h

La Chiconnière

AVRIL

■ Dimanche 2 Avril

PARCOURS DU COEUR

VRP et la Municipalité

Randonnée autour de Vendeville et pot de l'amitié en fin de parcours

■ Dimanche 16 Avril

COURSE A L'OEUF

La Municipalité

En matinée, jardin de la Chiconnière

■ Vendredi 21 Avril

DON DU SANG à Templemars

■ Dimanche 23 Avril

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Salle Paul Buisine - 8h00 à 18h00

MAI

■ Lundi 1^{er} Mai

CÉRÉMONIE

Remise des Médailles du Travail

Salle Paul Buisine - sur invitation

■ Dimanche 7 Mai

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Salle Paul Buisine - 8h00 à 18h00

■ Lundi 8 Mai

CÉRÉMONIE

Commémoration du 8 mai 1945

Cimetière

■ Mercredi 24 Mai

CÉRÉMONIE Fête des Mères

Salle Paul Buisine - sur invitation

JUIN

■ Samedi 10 Juin

BRADERIE - INSCRIPTION

Vendefêtes

En matinée, Salle Paul Buisine

■ Samedi 10 et dimanche 11 Juin

EXPOSITION

École municipale d'arts plastiques

La Chiconnière

■ Dimanche 11 Juin

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Salle Paul Buisine - 8h00 à 18h00

■ Samedi 17 Juin

FÊTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

La Chiconnière

■ Dimanche 18 Juin

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Salle Paul Buisine - 8h00 à 18h00

■ vendredi 23 Juin

FÊTE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

La Chiconnière

■ Dimanche 25 Juin

BRADERIE ANNUELLE

Vendefêtes

Dans les rues de la commune

■ Jeudi 29 Juin

SPECTACLE DE DANSE

Activités Gymniques Vendevilloises

La Chiconnière

Soirée Karaoqué

SAMEDI 4 MARS

A PARTIR DE 19h30 - La Chiconnière

Apéritif - Couscous - Dessert
Menu enfant : Frites - Nuggets - Dessert

Soirée animée par DAVID du

TARIFS
Vendevillois
Adulte : 8 €
Enfant jusqu'à 12 ans : 4 €
Extérieur : 12 €

Inscription dès à présent en mairie